MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 8518 du 2 décembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautique-mécaniciens cellules et moteurs »

NOR: INTJ2031576S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte :

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 10 novembre 2020,

Décide :

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « aéronautiquemécaniciens cellules et moteurs » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs

Chevet	Christophe	NIGEND:	166 610
Fourgeau	Philippe	NIGEND:	173 068
Dhoutaut	Cyrille	NIGEND:	208 859
Baladier	Philippe	NIGEND:	177 857
Garrelis	Laurent	NIGEND:	170 765

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Aschettino	Nicolas	NIGEND:	237 188
Ferreol	Stéphane	NIGEND:	208 686
Grondin	Rémy	NIGEND:	228 073
Moreau	Olivier	NIGEND:	155 849
Cornilleau	Sylvain	NIGEND:	203 890
Sevrain	Noël	NIGEND:	192 960
Guerrero	Clément	NIGEND:	246 577
Daireaux	Frédéric	NIGEND:	229 271
Santi	Jean-Christophe	NIGEND:	245 746

Pour le grade d'adjudant, le maréchaux des logis-chefs :

D'Hoine	Loïc	NIGEND:	310 432
Doudelet	Noëmie	NIGEND:	238 099
Cuperlier	Louis-François	NIGEND:	210 040
Gardrat	Sylvain	NIGEND:	340 087
Kohr	Gavin	NIGEND:	334 350
Bonomo	Terry	NIGEND:	370 494
Bellot	Nicolas	NIGEND:	340 037

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Burel	Benoit	NIGEND :	307 969
Dang	Thanh-tam	NIGEND :	351 607
Brisson	Glenn	NIGEND:	272 028
Ruer	Maxime	NIGEND:	305 675
Straub	Anthony	NIGEND:	309 081
Potel	Alban	NIGEND:	383 014
Moreau	Steven	NIGEND:	383 236
Godinot	Grégory	NIGEND:	320 746
Baraton	André	NIGEND:	322 296
Scheidt	Anaïs	NIGEND:	320 935
Bricaire	Simon	NIGEND:	334 163
Lucke	Christopher	NIGEND:	329 978
Ghita	René-Cicero	NIGEND:	318 653
Lauret	Renaud	NIGEND:	330 626
Odeyer	Jonathan	NIGEND:	326 027
Alegre	Olivier	NIGEND:	391 949
Rahn	Paul	NIGEND:	368 354
Barbotin	Romain	NIGEND:	340 319
Monnoury	Thomas	NIGEND:	393 783
Marceau	Quentin	NIGEND:	380 370

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation : le général de corps d'armée, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, A. De Oliveira

